Abdeslam : la mère d'une des victimes refuse que "ses impôts servent à défendre celui qui a assassiné sa fille"

02/05/2016 à 21h00

Elisabeth Boissinot a perdu sa fille le 13 novembre dernier. Chloé, 25 ans, est morte sous une rafale de balles à la terrasse d'un bar du 11e arrondissement. Six mois après, Elisabeth Boissinot, originaire de la Vienne, est en colère.

Elle a publié un texte sur sa page Facebook pour protester contre les conditions d'incarcération de Salah Abdeslam à Fleury-Merogis et refuse que "(s)es impôts servent à défendre celui qui a assassine (s)a fille."

Elle écrit également, en précisant qu'elle avait écrit au Président François Hollande : "Allons-nous continuer à ne pas avoir d'honneur, à nous laisser berner par ces musulmans intégristes. Allons-nous oublier les 130 victimes et les blessés , leurs familles, leurs enfants… Allons nous nous incliner devant des lois qui favorisent les assassins… Allons nous leur payer leurs avocats, leur donner le confort (parfois) de leur cellule, leur entretien… Allons-nous encore une fois baisser la tete.ne pas réagir ?" […]

La mère de Chloé paye elle-même son avocat […] **Elle doit être assistée par un avocat en tant que partie civile et payer ses honoraires.** […]

France 3